

Maître Catherine CIZERON, membre de la **SELARL CERTESIO AVOCATS**, Avocats à la Cour de VERSAILLES,
demeurant 43 rue des Bourdonnais à VERSAILLES (Yvelines) **01 39 51 78 32**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT
au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux.
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES - Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 À 9 H 30

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DU : La BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, société anonyme coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES (78000) sous le N° 549 800 373, dont le siège social est 9 Avenue Newton 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,
CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat **M^e Catherine CIZERON**, membre de la **SELARL CERTESIO AVOCATS**, Avocat du Barreau de VERSAILLES, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE

A ROCHEFORT EN YVELINES (78) - 1 rue Guy Le Rouge

UN PAVILLON D'HABITATION d'une superficie carrez de 126,08 m² (et de 148,45 m² de surface au sol totale)

ayant son entrée par le deuxième accès à gauche dans le passage commun, comprenant :

Dans le bâtiment principal :

- au rez-de-chaussée : une grande salle avec cheminée, une cuisine,
- Au 1^{er} étage : une chambre, une seconde chambre, une salle de bains, un dressing avec fenêtre.

Dans l'aile de plein pied : un wc, une lingerie, une salle de douche, une chambre.

JARDIN avec une remise et une petite réserve.

Le tout cadastré :

Section C n°781, lieudit « Le village » pour 3a et 83ca,

Section C n°790, lieudit « Le village » pour 78ca,

Section C n°791 lieudit « Le village » pour 09ca,

Section C n°816, lieudit « Le village » pour 7a et 32ca.

Et la propriété indivise d'un quart des parcelles constituant le passage commun et cadastrées :

Section C n°784, lieudit « Le village » pour 2a et 08ca,

Section C n°817, lieudit « Le village » pour 34 ca,

Section C n°819, lieudit « Le village » pour 34ca,

LE BIEN EST OCCUPÉ

MISE à PRIX : 75.000 €

Une consignation préalable est obligatoire : 7 500 € par chèque de banque à l'ordre du bâtonnier séquestre

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 31 Août 2026 par l'avocat poursuivant soussigné, **M^e C. CIZERON**, Avocat poursuivant.

Renseignements : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de **Maître Catherine CIZERON**, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 43 rue des Bourdonnais - **Tél : 0139517832**.

LES VISITES SONT ORGANISÉES ET AURONT LIEU SUR PLACE LES :

LUNDI 05 OCTOBRE 2026 DE 09H00 À 11H00 ET DE 11H30 À 13H30